

## DE BONNES NOUVELLES LORS DE LA RENCONTRE DES MAÎTRES-CHIENS

Le 15 mars 2018, le vice-président national, la conseillère syndicale de la CSN et cinq représentants régionaux (un par région) ont rencontré les représentants du programme des maîtres-chiens à Ottawa afin de discuter des points exclusifs du programme.

La première moitié de la journée était réservée pour discussion entre nous. Ensuite, nous avons rencontré l'employeur discuté des points suivants :

### **Mise sur pied d'un nouveau comité de consultation par le SCC et UCCO-SACC-CSN**

Cinq maîtres-chiens, représentant chacune des régions, ont été sélectionnés afin de discuter et d'être consultés exclusivement sur le travail du maître-chien. Nous avons échangé afin de maîtriser ce nouveau rôle qui consiste, en gros, de consultation technique. Notre rencontre a été positive et nous avons abordé les sujets suivants:

### **Dotation**

Nous avons demandé au SCC quel était l'objectif de dotation pour l'année à venir. Neuf AC seront envoyés à Rigaud pour la formation initiale et 12 sièges sont disponibles pour la recertification.

### **Nouveau véhicule Ford Explorer**

Nous avons invité une personne des services techniques du SCC qui nous a expliqué le fonctionnement des commandes de véhicule avec SPAC et les specs demandés. Il y a une liste précise que le SCC ne peut déroger, ce qui explique la raison pourquoi UCCO-SACC-CSN avait demandé des Ford Explorer de type Interceptor et que nous avons reçu des Ford Explorer de type normal. Le v-p national fera les représentations nécessaires afin de faire modifier la liste de véhicules autorisés pour achat. Ceci aidera pour l'ensemble des véhicules achetés par le SCC, par exemple le véhicule d'escorte, Ford Transit.

### **Horaires de travail**

Bonne nouvelle! Les maîtres-chiens pourront doré-navant

bénéficier d'un horaire variable à la suite de la modification de l'article 43.01 de la convention collective. Évidemment, comme pour chacun des horaires, le processus usuel pour la conception et l'acceptation doit respecter l'annexe K de la convention collective. La seule restriction des représentants du programme maître-chien est que le chien ne doit pas travailler au-delà de 12,75 heures.

### **Nouveau projet pilote pour la formation progressive - Port-Cartier, Grand Valley, Beaver Creek, Grande Cache, Stony Mountain, William Head**

Le projet pilote consiste à faire venir les maîtres-chiens des établissements isolés deux fois par année afin qu'ils puissent s'entraîner avec leurs pairs. Le projet pilote sera sur un an.

### **Autres points de discussion**

- **Trousse de formation** : Nous avons demandé au SCC d'inclure la formation sur les opioïdes et le fentanyl.
- **Formation sur les armes** : Nous avons discuté de l'enjeu entourant les maîtres-chiens affectés aux établissements minimum et pour femmes. Le dossier sera aussi discuté au comité national des établissements pour femmes par le v-p national et la conseillère CSN.
- **Chenils** : Les représentants du programme maîtres-chiens veulent un standard pour l'ensemble du pays.
- **Premiers soins pour le chien** : Nous avons demandé une mise à jour respectant le même standard que pour les humains.
- **Poudre sur la cage d'insertion** : Nous avons soulevé nos préoccupations face à ce problème qui traîne depuis plusieurs années. Le SCC nous a demandé de leur envoyer des exemples.
- **Manuel** : La nouvelle version sortira le 1<sup>er</sup> avril 2018, et sera disponible sur le Y.
- **Budget des maîtres-chiens** : Nous avons expliqué la problématique entourant le budget et la difficulté à l'utiliser. Le SCC nous reviendra.